

## Rapport de gestion du Trésorier de la Fédération Française de Cardiologie

Assemblée générale du 11 décembre 2025

### 1. Rappel du contexte

L'exercice 2024-2025 est marqué par une accélération dans le déploiement de notre projet associatif 2023-2027.

Nous avons sur l'exercice précédent exploré de nouveaux canaux et leviers d'actions. Nous avons maintenu cette stratégie sur cet exercice qui a donné lieu notamment à la mise en place de nouveaux formats de communication, un déploiement plus important de l'activité de chaîne de dépistage ou encore la création de nouveaux partenariats opérationnels.

Cette année a également été sous le signe des 50 ans des Parcours du Cœur marquée par une campagne de promotion du dispositif mais aussi d'équipements de nos Clubs Cœur et Santé.

Dans un contexte économique où la collecte de dons est une réelle problématique pour l'ensemble du secteur associatif, nous connaissons une baisse de 3%. Une stratégie de recrutement et de fidélisation des donateurs a été construite. Les résultats seront observables sur le long terme.

Le siège de la Fédération Française de Cardiologie présente un déficit de 3.1M€, déficit qui s'inscrit dans une démarche de consommation progressive de nos fonds propres.

En comptes combinés, c'est 68% des ressources issues de la générosité du public qui sont consommés pour nos missions sociales (vs 67% sur l'exercice 2023-2024).

## 2. Comptes sociaux du siège

### 2.1. Compte de résultat

en K€	30/06/2025	30/06/2024	Variation	%
Produits	13 967	14 913	-946	-6%
Charges	17 100	16 124	976	6%
<b>Résultat</b>	<b>-3 133</b>	<b>-1 211</b>	<b>-1 922</b>	<b>-159%</b>

Les comptes sociaux de la FFC présentent un déficit de 3 133 K€. Rappelons que l'exercice précédent présentait un déficit de 1 211 K€.

Le déficit réalisé cet exercice est induit par le fonctionnement et est permis compte tenu du niveau de ressources précédemment réalisés et non consommés (fonds propres) soit 18.7M€ au 30 juin 2025.

#### 2.1.1. Produits

Les produits d'exploitation sont en baisse de 769K€ soit -5% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 13.4 M€ (contre 14.2 M€ en 2023/2024).

##### Collecte

La collecte de dons et mécénat représente 6M€. Ce poste connaît une baisse de 2% par rapport à l'exercice précédent. Le budget révisé de l'exercice prévoyait une collecte à hauteur de 6.3M€, nous avons donc atteint 95% de l'objectif fixé.

##### Libéralités

Les libéralités atteignent sur cet exercice le montant de 6.3M€ soit une baisse de 1 183K€ par rapport à l'exercice précédent.

##### Concours publics et subventions d'exploitations

Les concours publics et subventions d'exploitations s'élèvent à 56K€ et sont en baisse de 47%. Ce poste reprend un financement de la DGS ainsi que les contributions des Communes et Départements pour l'organisation des Parcours du Cœur qui font l'objet d'un reversement aux associations régionales.

##### Ventes de biens et services

Ce poste s'élève 534K€ sur l'exercice 2024-25 et augmentent de 90K€.

Il est constitué des refacturations des mises à dispositions non lucratives de personnel faites auprès des associations régionales du réseau à hauteur de 515K€. Ces refacturations sont en augmentation de 86K€. Cette augmentation est la résultante d'une augmentation du nombre de poste de coordonnateurs régionaux (dont 3 créations de poste sur l'exercice).

Pour rappel, ces mises à dispositions ont un impact quasi neutre dans les comptes. Les associations régionales bénéficient d'une dotation permettant le règlement de la refacturation.

Le poste est également constitué des locations et échanges de fichiers pour 11K€.

Les produits financiers s'élèvent à 306K€ et sont en baisse de 128K€ compte tenu de l'arrivée à échéance de plusieurs de nos placements financiers de court terme.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 216K€ et sont composés des reprises d'engagement sur financement de la recherche suite à des renoncations et clôture de dossiers.

### 2.1.2. Charges

Les charges d'exploitation s'élèvent à 16.9M€ sur l'exercice 2024-2025 et sont en augmentation de 5 % soit 855K€.

#### Charges externes

Les charges externes s'élèvent à 9.5M€ et sont quasi stables comparées à l'exercice précédent.

#### Aides financières

Ce poste s'élève à 4.9M€ (contre 4.6M€ en 2023-2024). Les aides financières sont constituées comme suit :

en K€	30/06/2025	30/06/2024	Variation
<b>Financement des activités des associations régionales</b>	<b>1 682</b>	<b>1 436</b>	<b>246</b>
<i>Dotations aux régions</i>	1 088	571	517
<i>Aide Phase III</i>	423	375	48
<i>Aide création de clubs</i>	22	16	6
<i>Reversements dûs aux Acs</i>	149	473	-324
<b>Financement de la recherche</b>	<b>3 189</b>	<b>3 180</b>	<b>9</b>
<b>Autres soutiens financiers accordés aux organismes tiers</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>4 886</b>	<b>4 629</b>	<b>257</b>

L'évolution de ce poste est expliquée comme suit :

- Financement des activités des associations régionales :
  - Augmentation de 517K€ des dotations aux régions dépendantes des projets présentés et de l'existence de fonds déjà attribués non consommés ;
  - Augmentation de l'aide phase III résultant de la croissance de l'activité phase III (création de clubs et/ou création de nouveaux créneaux d'activités) ;
  - Baisse du montant des reversements dûs aux ACs expliqués par l'encaissement sur l'exercice précédent de montant significatif de libéralités destinées aux ACs.

### Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2M€ et sont en augmentation de 333K€.

Cette augmentation est la conséquence des faits suivants :

- Impact des postes précédemment vacants : 5 au siège et 2 en région ;
- Impact des créations de postes : 5 dont 3 au siège et 2 en région
- Impact des postes vacants sur une partie de l'exercice : 2 postes.

## **2.2. Compte de résultat par origine et destination (CROD)**

### L'origine de ses ressources

Pour exercer sa mission d'intérêt public, la FFC met en place des actions de communication et de collecte auprès du public pour réunir des fonds.

Sur l'exercice 2024-2025, les ressources issues de la générosité du public (AGP), c'est-à-dire les dons, legs, donations, produits de contrats d'assurance vie, cotisations sans contrepartie, et du mécénat représentent 93% du total des ressources. Les autres ressources non issues de la générosité du public représentent 7% des ressources.

### Les emplois de l'exercice

Les missions sociales de la FFC pour un montant de 11.7M€ (financement de la recherche, coordination des régions, information et prévention, réadaptation) représentent 69.5% des emplois de l'exercice.

Les missions sociales sont en augmentation de 8% par rapport l'exercice 2023-2024.

Les missions sociales ainsi que leur évolution sont décomposées comme suit :

	2025	2024	Var	Var en %
Prévention	5 500	5 024	476	9%
Recherche médicale	3 347	3 285	62	2%
Phase III	433	457	-24	-5%
Coordination des associations région	2 434	2 042	386	19%
<b>Total</b>	<b>11 714</b>	<b>10 809</b>	<b>900</b>	<b>8%</b>

Sur cet exercice 2024-2025, il y a une réelle croissance de nos missions sociales notamment sur le volet prévention avec une augmentation de 0.5M€.

Cet exercice a été marqué par 4 campagnes médias de prévention :

- Programme court M6 « Droit au cœur »
- Campagne Podium ;
- Campagne Activité Physique
- Campagne Cœur de Femmes.

A cela s'ajoute également un dispositif exceptionnel pour les 50 ans des Parcours du Cœur.

Nous avons également poursuivi les actions déjà existantes sur l'exercice précédent : production de podcast, diffusion de nos brochures via un réseau de professionnels de santé.

Les frais engagés pour collecter ces ressources s'élèvent à 2.7M€ et sont en légère baisse (- 9%) par rapport à l'exercice 2023-2024.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 2.4M€ et sont en légère augmentation (+11%).

Cette augmentation porte principalement sur la communication institutionnelle avec les 60 ans de la FFC.

Des frais ponctuels ont également été supporté notamment pour la remise à niveau de la base cardio ou encore le remplacement ponctuel des postes vacants entraînant une augmentation du poste.

### **2.3. Compte emploi des ressources (CER)**

Les ressources AGP collectées sur l'exercice représentent 12.9M€.

Elles ont servi à financer :

- 11.7M€ des missions sociales de la FFC
- 2.7M€ des frais de recherche de fonds (100% des frais encourus)
- 1.9M€ des frais de fonctionnement soit 78% des frais encourus

Le solde de ressources issues de la générosité du public non consommé au 30 juin 2025 s'élève à 10.3M€ et est en diminution de 3.6M€.

Pour rappel, une réserve pour projet associatif d'un montant de 3M€ a été constituée en amont de sa construction. Sur l'exercice 2024-2025, ce sont 970K€ de dépenses qui ont été engagées.

### **2.4. Bilan**

#### **2.4.1. Actif**

Au 30 juin 2025, le total de l'actif est de 37.2 M€, en baisse de 3%.

L'actif immobilisé s'élève à 9.4M€ et est composé principalement :

- Des biens reçus par legs et donations à hauteur de 7.4M€ ;
- Des avances de trésorerie pour 1.5M€ notamment auprès de la SCI Maison du Cœur.

L'actif circulant s'élève à 27.7M€. Ce poste est également composé de :

- La trésorerie disponible pour 21.6M€ en baisse de 3.4M€ ;
- Créances reçues par legs et donations à hauteur de 5.48M€ et en augmentation de 1.6M€.

#### **2.4.2. Passif**

Au 30 juin 2025, le total du passif est de 37.2 M€ et est principalement constitué des postes suivants :

- Des fonds associatifs à hauteur de 15.6M€ ;
- Des fonds dédiés et reportés pour 12.1M€ dont 536K€ de fonds dédiés sur legs et financements obtenus de tiers ;
- Des provisions pour risques et charges pour 333K€ en baisse de 302K€ suite à la fin de deux litiges prudhommaux.
- Des dettes fournisseurs pour 1.4M€ ;
- Des autres dettes pour 6.4M€ correspondant aux financements de la recherche octroyés et faisant l'objet d'un décaissement progressif selon un échéancier d'avancement des projets ainsi qu'aux participations au financement de la phase III non décaissé en fin d'exercice.

### 3. Comptes combinés

Au 30 juin 2025, la Fédération Française de Cardiologie compte 27 associations régionales.

Les comptes combinés de la Fédération reprennent les 27 associations régionales ainsi que la Fédération Nationale.

#### 3.1. Bilan

Le total bilan combiné de la Fédération s'élève à 43.8M€.

L'actif combiné est principalement constitué :

- D'immobilisations pour 9.9M€ dont 7.4M€ liées aux biens reçus par legs et donations destinés à être cédés ;
- De trésorerie pour 8.1 M€ y compris 9.1M€ de placements financiers ;
- Des créances par legs ou donations pour 5.4M€.

Le passif combiné est principalement constitué de :

- Des fonds propres pour 22.3M€
- Des fonds reportés et dédiés pour 12.3M€ ;
- Des dettes pour 8.9M€

#### 3.2. Compte de résultat

Le résultat de l'exercice présente un déficit de 2.727M€.

Le résultat d'exploitation s'élève à -3.1M€ vs un déficit de 1.7M€ l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 15.7M€ et sont en baisse de 554K€.

En complément des baisses de ressources identifiées au niveau des comptes sociaux de la FFC, on constate en combiné les évolutions suivantes :

- Une augmentation des cotisations de 248K€ pour atteindre 2.1M€ qui traduit la poursuite de l'activité de recrutement d'adhérents au sein des clubs cœurs et santé ainsi que la dynamique de création de nouveaux clubs ;

Les charges d'exploitation de l'exercice sont en augmentation de 832K€.

La détérioration du résultat financier qui atteint 295K€ (soit -128K€) est expliquée par le siège de la FFC.

Le résultat exceptionnel de 145K€ est expliqué par les opérations du siège de la FFC.

#### 3.3. Compte de résultat par origine et destination

##### L'origine de ses ressources

Sur l'exercice 2024-2025, les ressources issues de la générosité du public (AGP), c'est-à-dire les dons, legs, donations, produits de contrats d'assurance vie, cotisations sans contrepartie, et du mécénat représentent 80.5 % du total des ressources. Elles sont en baisse de 9% par

rapport à l'exercice 2023-2024. Les autres ressources non issues de la générosité du public représentent 19.5% des ressources.

#### Les emplois de l'exercice

Les frais de missions sociales s'élèvent à 12.9M€ et sont en augmentation de 6%.

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 2.7M€ et sont en baisse de 9%.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 3.1M€ et sont en augmentation de 15%.

### **3.4. Compte emploi des ressources (CER)**

Les ressources AGP collectées sur l'exercice représentent 13.1M€. Elles ont été complétées des ressources précédemment collectées et non consommées pour financer :

- 11.1M€ de missions sociales ;
- 2.7M€ de frais de recherche de fonds ;
- 2.6M€ de frais de fonctionnement.

Le solde de ressources issues de la générosité du public non consommé au 30 juin 2025 s'élève à 13.2M€.

### **3.5. Contributions volontaires en nature**

L'année 2024-2025 est la deuxième année d'utilisation du module de recensement des heures de bénévolat dans la base cardio.

202 clubs cœur et santés soit 10 clubs de plus que l'année précédente ont au moins saisi une heure de bénévolat dans l'outil. Seulement une association régionale a fourni les éléments en dehors de ce module.

Les contributions volontaires en nature de l'exercice s'élèvent à 7.7M€ et sont majoritairement composés de bénévolat. Elles sont en progression de 3M€.

La contribution de nos bénévoles est une véritable ressource forte de la Fédération et nous tenons à remercier l'ensemble de nos bénévoles, fidèles et dévoués à notre cause pour leur présence. Nous remercions également nos salariés, membres actifs et administrateurs.